

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 12 octobre 1983

La séance est ouverte à 14 heures.

• (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES PARTIS POLITIQUES

LA PROMESSE DES LIBÉRAUX DE CONSTRUIRE UN GAZODUC JUSQU' AUX MARITIMES

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, le gouvernement se remet à courtiser les Canadiens en prévision des prochaines élections. Avant qu'il se mette à faire de nouvelles promesses électorales, je voudrais lui en rappeler une qu'il a faite aux électeurs il y a bientôt quatre ans.

Le premier ministre (M. Trudeau) avait alors déclaré dans un discours à la Chambre de commerce de Halifax: «J'annonce dès maintenant, dans le cadre de notre programme électoral, que le prochain gouvernement libéral verra sans délai à obtenir la collaboration pleine et entière de toutes les parties en vue de construire un gazoduc entre Québec et les provinces maritimes. Ce gazoduc sera réversible, de sorte que les citoyens des provinces Maritimes pourront s'approvisionner pour l'instant en gaz naturel de l'Ouest, quitte à expédier plus tard leur gaz naturel sous-marin vers le centre du Canada».

Nous sommes à même de constater que le gouvernement a tenu sa promesse envers les électeurs québécois, alors que ceux des Maritimes dépendent encore du pétrole importé. Il est déraisonnable d'obliger les gens des Maritimes à acheter du pétrole à l'étranger quand le Canada possède assez de ressources non seulement pour combler ses propres besoins, mais aussi pour en exporter.

Il y a donc lieu de croire que le discours envoûtant sur l'autosuffisance énergétique d'ici à 1990 n'était qu'une manœuvre électorale pour séduire les Canadiens qui ne demandaient pas mieux. Ce n'était pas les propos d'un gouvernement responsable qui se préoccupe de la sécurité et de l'autonomie énergétiques, mais ceux d'un parti irresponsable pour qui ne comptent que sa sécurité et son autosuffisance politiques.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'EXPOSÉ DES ÉGLISES SUR LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, hier, une importante délégation œcuménique représentant les principales Églises du Canada s'est entretenue avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen). La délégation se composait notamment de Mgr James Hayes, archevêque de Halifax, qui représentait les évêques catholiques du Canada, du révérend Harry Hilchey, qui représentait le

Synode général de l'Église anglicane du Canada, et de M. John Foster, qui représentait l'Église unie du Canada et le Comité œcuménique des droits de la personne en Amérique latine. La délégation a présenté au secrétaire d'État aux Affaires extérieures un exposé traitant de la politique canadienne en Amérique centrale.

Je remercie le ministre d'avoir reçu la délégation et de s'être entretenu avec elle. Je lui demanderais maintenant d'étudier sérieusement le large éventail de recommandations que la délégation lui a présentées, recommandations d'ordre politique concernant le Salvador, le Honduras, le Nicaragua et le Guatemala. Des membres de la délégation étaient revenus récemment de ce coin du monde et ont parlé du sort fait aux droits de la personne au Guatemala.

Dans son exposé, la délégation a demandé au Canada d'appuyer notamment le groupe Contadora et les efforts que celui-ci déploie pour restaurer la paix dans cette région. Elle a aussi demandé qu'une déclaration claire soit faite publiquement aux gouvernements américain et hondurien afin que ceux-ci sachent bien que le Canada s'oppose aux manœuvres militaires et à la construction de nouvelles bases militaires qui risquent de miner l'esprit et l'action du groupe Contadora. Enfin, je demande au ministre de libérer immédiatement les dix-huit millions de dollars de crédit qui ont été promis au Nicaragua.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DANS LA RÉGION DE LAVAL ET DES BASSES-LAURENTIDES AU QUÉBEC

M. Yves Demers (Duvernay): Madame le Président, on sait que la région de Laval et des Basses-Laurentides est celle qui a la meilleure performance économique dans le moment dans la province de Québec. Il existe certainement plusieurs raisons à cela, et ici je veux en faire ressortir deux. En effet, les résidents de cette région possèdent un niveau de scolarité plus élevé que la moyenne nationale, et la coopération entre les députés fédéraux, le ministre responsable et les élus municipaux est très efficace. Je remercie donc le Cabinet d'avoir reconnu ces faits car, depuis moins d'un an, le gouvernement fédéral a mis sur pied dans cette région des projets de technologie de pointe, tels que l'Institut d'ordinateur au coût de 12 millions de dollars, l'Institut de bureautique au coût de 11 millions de dollars et, en fin de semaine, le projet du siècle dans le domaine de l'aéronautique, soit l'implantation de la Bell Helicopter à Mirabel par le biais d'un investissement fédéral de l'ordre de 265 millions de dollars pour créer 3,700 emplois directs. Ces derniers se trouvent dans le domaine de la technologie de pointe et consolideront la base pour des investissements futurs dans d'autres industries de ce genre à Laval et dans les Basses-Laurentides.